

La retraite à points doit être abandonnée

13 décembre 2018



Le mouvement des gilets jaunes a vu une participation massive de retraité-es, des hommes et particulièrement des femmes qui gagnent beaucoup moins à la retraite. Cela n'est pas un hasard, ils et elles sont régulièrement dans la rue et particulièrement depuis un an, protestant contre l'augmentation de la CSG et contre la non revalorisation (la fin de l'indexation en fait) des retraites. Macron ne s'y est pas trompé, il tente de canaliser la colère en suspendant pour une partie d'entre eux et elles la mesure impopulaire sur la CSG (au-dessous de 2000 euros mensuels de revenu fiscal de référence). Cela ne change rien pour les plus démunis-es, déjà exonéré-es de taxe.

Ainsi, le problème reste entier pour l'essentiel et les neuf organisations syndicales de retraité-es ont publié une déclaration commune considérant que le compte n'y est pas et appelant à l'action pour le 18 décembre.

Macron refuse de rétablir l'indexation des retraites sur le coût de la vie et d'augmenter les retraites maintenant (la hausse est de 0,3% pour 2019 alors que l'inflation est estimée à 1,7 %)

Il a confirmé sa volonté de réformer les retraites, dont l'objectif essentiel est de maintenir à l'identique la masse des dépenses de pension. Celles-ci étant à partager entre de plus en plus de retraité-es. Cela veut dire diminuer le montant de chaque pension.

Ainsi, en plus de la perte de pouvoir d'achat qui menace massivement les retraité-es (perte de deux mois

de pension sur la période 2018-2020), pour ceux et celles qui subiront la nouvelle réforme, le calcul de leur pension se fera au moment du départ et en fonction de l'équilibre budgétaire voulu. Ainsi ce serait la fin d'un droit acquis à la retraite comme continuité du salaire touché pendant sa carrière professionnelle. Cette réforme ne ferait qu'ajouter de l'injustice à l'injustice.

Chacun et chacune a le droit de s'arrêter à un âge où il est possible de profiter de sa retraite en bonne santé et avec un revenu qui permet de continuer à vivre approximativement comme lorsqu'on travaillait.

Macron commence à reculer sur quelques points mais sans changer d'orientation et sans remettre en cause sa politique pour les riches... Il nous faut donc aller plus loin et obtenir l'abandon du projet de retraite à points.

La retraite à points doit être abandonnée

Solidaires ne participera pas ce jeudi 13 décembre à l'exercice d'autosatisfaction du haut-commissaire aux retraites.

Le mouvement des gilets jaunes a vu une participation massive de retraité-es, des hommes et particulièrement des femmes qui gagnent beaucoup moins à la retraite. Cela n'est pas un hasard, ils et elles sont régulièrement dans la rue et particulièrement depuis un an, protestant contre l'augmentation de la CSG et contre la non revalorisation (la fin de l'indexation en fait) des retraites. Macron ne s'y est pas trompé, il tente de canaliser la colère en suspendant pour une partie d'entre eux et elles la mesure impopulaire sur la CSG (au-dessous de 2000 euros mensuels de revenu fiscal de référence). Cela ne change rien pour les plus démunis-es, déjà exonéré-es de taxe.

Ainsi, le problème reste entier pour l'essentiel et les neuf organisations syndicales de retraité-es ont publié une déclaration commune considérant que le compte n'y est pas et appelant à l'action pour le 18 décembre.

Macron refuse de rétablir l'indexation des retraites sur le coût de la vie et d'augmenter les retraites maintenant (la hausse est de 0,3% pour 2019 alors que l'inflation est estimée à 1,7 %)


Il a confirmé sa volonté de réformer les retraites, dont l'objectif essentiel est de maintenir à l'identique la masse des dépenses de pension. Celles-ci étant à partager entre de plus en plus de retraité-es. Cela veut dire diminuer le montant de chaque pension.

Ainsi, en plus de la perte de pouvoir d'achat qui menace massivement les retraité-es (perte de deux mois de pension sur la période 2018-2020), pour ceux et celles qui subiront la nouvelle réforme, le calcul de leur pension se fera au moment du départ et en fonction de l'équilibre budgétaire voulu. Ainsi ce serait la fin d'un droit acquis à la retraite comme continuité du salaire touché pendant sa carrière professionnelle.

Cette réforme ne ferait qu'ajouter de l'injustice à l'injustice.

Chacun et chacune a le droit de s'arrêter à un âge où il est possible de profiter de sa retraite en bonne santé et avec un revenu qui permet de continuer à vivre approximativement comme lorsqu'on travaillait.

Macron commence à reculer sur quelques points mais sans changer d'orientation et sans remettre en cause sa politique pour les riches... Il nous faut donc aller plus loin et obtenir l'abandon du projet de retraite à points.

31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris	Téléphone 33 1 58 39 30 20 Télécopie 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org	
---	--	--	---



- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/La-retraite-a-points-doit-etre-abandonnee>